Le marché et les foires de Montbrison au Moyen Âge

Claude Latta

La plus ancienne mention du marché de Montbrison remonte à 1130 : il existe déjà avant, mais nous ne connaissons pas sa date exacte de fondation. Le marché prend son essor et s'épanouit au XIIIe siècle et son offre marchande est complétée par plusieurs foires qu'il faut associer à l'histoire du marché. Les *Chartes du Forez*, « revisitées » à l'occasion de cette communication, nous donnent de nombreux renseignements sur l'histoire du marché entre le XIIe et le XVe siècle déjà bien étudiée par Étienne Fournial mais que d'autres documents et même des apports archéologiques permettent de compléter : nous avons donc essayé de faire une mise au point quant à nos connaissances sur ce sujet.

I/ Des éléments favorables

Montbrison, une ville de contact entre la plaine et des monts du Forez

Montbrison est située exactement au contact de la plaine du Forez et des monts du Forez : d'un côté, une plaine d'effondrement qui appartient tout entière au comté de Forez ; de l'autre les monts du Forez, horsts granitiques qui montent jusqu'à Pierre-sur-Haute avec une activité agricole étagée jusqu'aux hautes chaumes. Les paysans des monts du Forez et de la plaine viennent vendre leurs produits à Montbrison et acheter en ville les produits et les outils dont ils ont besoin. Même dans les périodes où Montbrison n'a plus été vraiment insérée dans les grands courants commerciaux, elle a gardé son marché, lieu d'échanges entre les Foréziens.

Le « Grand Chemin de Forez »

En fait, il y avait, pour aller des foires de Champagne dans le Midi, trois routes méridiennes qui, selon les périodes, ont eu des fortunes différentes :

– La vallée de la Saône et du Rhône, axe naturel de pénétration vers le Sud, était, aux XIIe et XIIIe siècles, moins utilisée qu'on pourrait le penser aujourd'hui : elle était une frontière entre l'Empire et le royaume de France. Jusqu'au milieu du XVe siècle, on gagnait le sillon rhodanien par la « grande voie française » qui allait de Paris à Lyon en passant Nevers, Charlieu, Thizy et L'Arbresle.

– La route de la vallée de l'Allier allait vers le Sud en passant par les Limagnes. Elle partait de l'Île-de-France et aussi, plus à l'est, des foires de Champagne, pour aller à Montpellier puis à Aigues-Mortes en passant par Nevers, Moulins, Montferrand, Brioude, Le Puy, Alès.

– Le grand chemin de Forez se détachait de cette route à Nevers, gagnait Montaiguët-en-Forez et Le Donjon puis Saint-Haon-le-Châtel et traversait le Forez par plusieurs voies parallèles dont l'ensemble formait le Grand Chemin :

- Le 1er tracé du Grand Chemin, allait du nord au sud, de Saint-Haon-le-Châtel à Usson-en-Forez, par Saint-Germain-Laval, Montverdun, Chalain-d'Uzore, Champdieu, Montbrison.

- Une seconde route empruntait la voie passant par Saint-Germain-Laval, La Bouteresse, Arthun, Champdieu et Montbrison.

- Une 3e voie passait par Pommiers, Saint-Sulpice, Saint-Paul-d'Uzore, Chalain-d'Uzore, Champdieu et Montbrison.

Ces trois routes se rejoignaient donc avant Montbrison et faisaient de la ville une étape importante où passaient marchands, voyageurs et pèlerins. Dans la ville, le Grand Chemin de Forez passait par un axe nord-

sud empruntant les actuelles rues Puy-de-la-Bâtie, Saint-Pierre, Martin-Bernard, la rue du Marché, la rue Tupinerie et la rue Marguerite-Fournier.

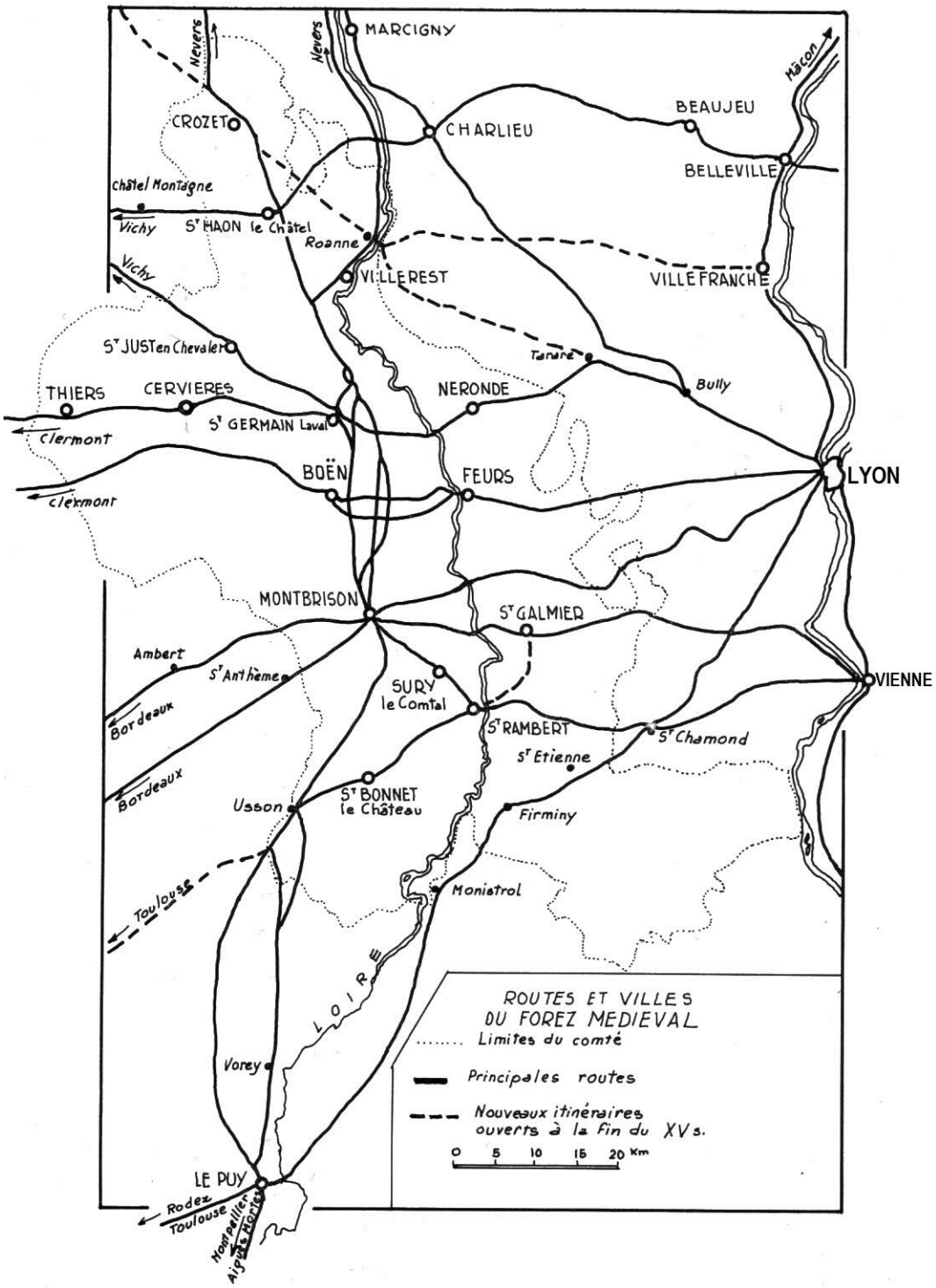

Carte extraite de Étienne Fournial, « Les villes du Forez médiéval », *Le passé des villes du Forez*, t. 1, Centre d'études foréziennes, Saint-Étienne, 1970.

Montbrison, capitale du comté de Forez

Montbrison était aussi la capitale d'un véritable état : le comté de Forez fait, certes, partie du royaume de France – le comte de Forez est le vassal du roi de France – mais dans le cadre de l'organisation féodale, il a une grande autonomie. Le comte de Forez réside à Montbrison. De grands services administratifs se sont organisés. Au total, cette administration comtale emploie 150 à 200 personnes, depuis les auditeurs de la

chambre des comptes jusqu'aux gardes de l'hôtel du comte. La présence de cette administration est, pour la ville, un signe de puissance et une source de richesse.

De plus, le comté de Forez est gouverné par une grande lignée. Deux souverains lui donnent de l'éclat et du prestige :

– Guy IV, comte de Forez de 1206 à 1241, a une véritable politique urbaine : il pratique, vis-à-vis des villes de son comté, une politique intelligente qui consistait à leur accorder des chartes de franchises destinées à éviter les « Communes ». Montbrison eut la sienne dès 1223 qui concédait quelques pouvoirs à quatre consuls, ancêtres de nos conseillers municipaux. Il développe à Montbrison un nouveau quartier situé au sud du Vizézy, fonde l'hôtel-Dieu et fait commencer, à Montbrison, la construction de la collégiale Notre-Dame : édifice religieux qui affirmait à la fois sa piété et sa puissance.

– Jean Ier, l'arrière-petit-fils de Guy IV, qui règne pendant 55 ans (1278-1333), est sans doute le plus remarquable des comtes de Forez, devenu le conseiller des rois de France, souverain d'un comté qui s'agrandit de la seigneurie de Thiers et de la région de Bourg-Argental. Jean 1er est aussi très attentif au développement économique : il crée la foire de Montbrison en 1308 et fait construire une « halle aux serges » dans le centre de la ville.

Le rôle commercial de Montbrison est donc né de la situation de la ville, carrefour et étape, et de la présence du pouvoir politique.

Comment peut-on dire que le marché de Montbrison existait déjà en 1130 ?

La première mention du marché de Montbrison est de 1130 lorsque le comte Guy Ier de Forez donne à l'hôpital des pauvres – situé à l'intérieur de l'enceinte castrale – le produit de la leyde, ensemble des taxes frappant les denrées qui se vendaient au marché selon la mesure de cet hôpital.

Le texte de cette donation se trouve dans le *Cartulaire des amortissements de Forez*, collection de documents des XIIe et XIIIe siècles cousus ensemble et formant un rouleau, rassemblés en 1293-1294 et conservés aux Archives nationales (AN, P 1402[1], no 1202 et AN, P 1401[2], no 1076).

Les actes concernant l'hôtel-Dieu de Montbrison avaient été communiqués en 1292 au « compilateur » du *Cartulaire (*celui qui avait rassemblé ces documents). Une publication en a été faite en 1882 par le comte de Charpin-Feugerolles, *Cartulaire des francs-fiefs de Forez 1090-1292*, Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1882. Le cartulaire a fait ensuite l'objet d'une étude d'Édouard Perroy, « Le cartulaire des amortissements de Forez. Composition, date, sources », *Le Moyen Âge* [revue de l'université de Louvain], tome LVI, 1949, p. 261-279.

II/ Les marchés de Montbrison

1/ Les origines et l'administration du marché

Mentionné une première fois en 1130 (cf. *supra*), le marché de Montbrison est attesté à nouveau en 1180 lorsque le comte de Forez abandonne aux hospitaliers des droits « in marcello » (« sur le marché ») : à cette date, le marché – qui se tenait au pied du château – semble avoir déjà une grande importance, en particulier pour la boucherie.

Ces mentions font du marché de Montbrison le plus ancien du Forez. Parmi les quinze marchés, trois seulement – dont Montbrison – sont cités dès le XIIe siècle. Trois d'entre eux – Saint-Haon-le-Châtel, Saint-

Germain-Laval et Montbrison – occupent des positions de carrefour sur le Grand Chemin de Forez où ils reçoivent des voies transversales.

L'administration du marché relève du comte de Forez : depuis la charte de 1223, les quatre consuls sont associés à l'administration du marché ; le comte de Forez les cite lorsqu'il crée la foire de 1308 et élargit la gestion de celle-ci aux marchands qui la fréquentent. La réputation des marchés montbrisonnais est grande. Ils servent de modèle : en 1198, Guy II, créant un marché à Saint-Rambert, lui donne les coutumes de celui de Montbrison. Dès le XII^e siècle, ces marchés se tiennent le samedi et fournissent au comte de bons revenus sur lesquels il crée des rentes octroyées souvent aux maisons religieuses.

Les marchés dans la ville

Le marché s'est d'abord tenu près du portail, flanqué de la tour de la Barrière, qui ouvrait l'enceinte castrale. Le marché occupait probablement l'emplacement situé devant le palais de justice et celui où fut construite quelques années plus tard l'église Saint-Pierre « hors le château ». La boucherie était probablement place Saint-Pierre. Le développement du marché provoqua le déplacement, vers 1275, d'une partie de ses activités. Elles furent transférées, en partie, sur la rive gauche du Vizézy où il y avait davantage de place.

Il y eut donc, désormais, plusieurs marchés :

– La « boucherie vieille » était restée près du portail du château. On y trouvait aussi « la boucherie aux jambons » et « l'huilerie » (la vente de l'huile).

– Le marché situé sur la rive gauche du Vizézy où il y avait beaucoup d'espace libre et où des maisons s'agglomèrent le long de la rue Tupinerie.

Ce marché était lui-même divisé en plusieurs secteurs :

- la « boucherie neuve » ;

- la « savaterie », réservée aux objets en cuir et installée le long du Vizézy ;

- le marché réservé aux draps qui se tenait, au moins en partie, dans la « halle aux serges » que des fouilles archéologiques ont permis de localiser au nord de la rue Tupinerie et qui est citée en 1325. Les marchands y disposaient d'installations particulières. Le comte Jean I^er était à l'origine de sa construction et portait une attention particulière à ce marché puisque la foire qu'il crée en 1308 est plus spécialement destinée aux marchands drapiers ;

- la « saunerie » ou marché au sel (cité dès 1287) ;

- la « tupinerie » où l'on vendait des pots en terre : les pots et la vaisselle de terre étaient de fabrication locale, souvent d'utilisation courante et s'écoulaient sur les marchés de Montbrison, Feurs, Saint-Galmier et Saint-Germain-Laval. On les retrouve dans les morceaux de céramique trouvés par Françoise Piponnier à Essertines-Basses où elle a fouillé le village médiéval. Les pots de terre se vendaient « en carriera Tupinerie », le long de la rue.

Il y avait aussi trois marchés spécialisés : le marché aux grains, situé devant l'hôtel-Dieu (dont la création avait aussi fait partie de la grande opération d'urbanisme de Guy IV ; l'huilerie, installée rue de la Croix et la « vacherie » – la vente des bestiaux – sur les quais du Vizézy (quai de la Porcherie).

En 1428, certains marchés se tenaient même en dehors de l'emplacement actuel des boulevards, sans doute dans les faubourgs : faubourg Saint-Jean, faubourg de la Croix, faubourg de la Madeleine…

L'organisation et la gestion des marchés

Sur ces emplacements indiqués, les marchands installaient leur banc, parfois couvert d'un abri en planches (*logia*, loge). Les consuls veillaient à leur installation. Ces emplacements pouvaient se léguer ou se vendre.

Les marchands payaient la leyde (les leydes), taxes perçues sur la vente des denrées aux marchés et aux foires : elle est mentionnée dans toutes les chartes.

Ils devaient aussi verser les droits d'étal, payables chaque semaine ou à l'année, le plus souvent en nature ; par exemple, les marchands de fromages (la fourme est citée dès le XIIIe siècle) devaient céder deux fromages par an comme droit d'étal (trois s'ils n'étaient pas de Montbrison). Le tarif utilisé indique quelle était l'extraordinaire variété des produits vendus : toiles, cuir, fourrures, cordes, souliers, pots et vaisselle de terre, tuiles, verres, ferrailles et outils en fer (les faucilles par exemple) vendus par les ferratiers (forgerons ou commerçants en ferrailles), bois de construction, tonneaux (« bennes ») et cercles de tonneaux, meubles (tables, coffres, pétrins, armoires), paniers et corbeilles, cire, papiers. Des produits alimentaires : sel, huile, légumes et fruits (dont oranges et citrons à la fin du XVe s., vendus comme remèdes), harengs et poissons frais ou salés, viandes. Les animaux étaient vendus vivants dans les marchés spécialisés : porcs, moutons, bœufs, chevaux, ânes et mulets. Le vin était acheté en gros par des marchands et revendu.

Le marché de Montbrison apparaît non seulement comme un marché d'approvisionnement (denrées alimentaires, mais aussi comme un marché de redistribution de produits très variés.

Dans ce marché, la boucherie tient une place particulière : le nombre des bouchers passe de six à douze, ils vendent surtout sur leurs « bancs » qui doivent être regroupés – ils le sont à deux endroits – pour des raisons d'hygiène (l'abattage se fait au milieu de la ville, à proximité des lieux de vente). Il y a des véritables dynasties de bouchers qui ont dans la ville une place à part.

L'aire d'influence du marché s'étendait jusqu'à Estivareilles, Saint-Bonnet-le-Château, Cervières, Feurs et au sud jusqu'à Saint-Maurice-en-Gourgois et Saint-Genest-Malifaux. Les produits de la leyde montrent que le marché de Montbrison était le premier du Forez, suivi de ceux de Saint-Galmier et de Feurs.

Les foires de 1308

Le 25 mai 1308, le comte de Forez Jean Ier institue deux foires à Montbrison « données à Montbrison le samedi après l'Ascension, l'an de grâce mil trois cent et huit ». Elles étaient de huit jours chacune : la première commençait le lendemain de la Toussaint (foire d'hiver) ; la seconde avait lieu dans la semaine qui précédait l'Ascension (foire d'été). Il existait alors une seule foire en Forez, celle de Feurs – et encore était-elle fort modeste – et une quinzaine de marchés. L'ambition de Jean Ier est de créer des foires importantes : la première foire commence le lendemain de la Toussaint et la seconde huit jours avant l'Ascension ; chacune de ces deux foires dure huit jours et privilégie les « marchands drapiers » qui vendent en gros.

Les marchands sont associés à l'organisation et à la gestion des foires : la charte prévoit l'élection de quatre marchands (« à savoir deux de France [Île-de-France] et un de Lyon et un d'un autre pays ») qui auront plein pouvoir de faire règlements et ordonnances.

À côté des marchands drapiers, les lettres de création des foires de 1308 prévoient aussi des « loges » de mercerie, « frapperie », de « ferreterie », « pelleterie » [commerce des peaux et des fourrures] et « serrerie » [serrures].

De très nombreux points sont directement imités des foires de Champagne et d'Île-de-France : les marchands drapiers sont tenus de « vendre en gros à l'aune de Champagne et au détail à l'aune chartraine [de Chartres] qui est établie audit lieu, et pas à une autre. Un sauf-conduit et la protection du comte de Forez sont accordés aux marchands, exemptés de toute taxe pendant deux ans ; des loges « suffisantes et installées, de la grandeur et du nombre de celles de Châlons, sont fournies aux marchands et installées huit jours avant la foire et baillées et délivrées deux jours avant le début de la foire ».

Des garanties sont apportées par les lettres comtales quant au règlement final des paiements (« dettes ») à la fin de la foire (le 8e jour de celle-ci). On s'inspire, là aussi, des foires de Champagne qui avaient créé un véritable système bancaire : les dettes se reportaient d'une foire à l'autre, on réglait les dettes par compensation, ce qui entraînait des opérations bancaires de longue durée.

Le succès escompté ne fut pas au rendez-vous : sauf en 1311 une allusion aux « loges des foires », on n'en a plus ensuite de mention. Étienne Fournial pense cependant qu'elles ont existé jusque vers 1360-1370, dates des premières grandes incursions des « routiers » en Forez. Le pouvoir comtal attendra ensuite

les années 1399-1400 pour instituer, sans rappeler de précédent, une nouvelle foire annuelle de trois jours à compter de la Saint-Luc.

Un lieu de rencontres

Nous ne pouvons quitter le marché et les foires de Montbrison sans évoquer leur fonction sociale : fonction de rencontre entre les gens, entre les cousins de la ville et ceux de la campagne, entre les amis « perdus de vue », entre les marchands et leurs « pratiques » ; le marché est le lieu de la parole, le lieu de la circulation des nouvelles. C'est aussi pour cela qu'on va « au marché ». Il est le lieu où le pouvoir se manifeste. Au Moyen Âge, on va au « portail » du château parce que c'est là que sont annoncées des décisions du comte de Forez : ses agents parcourent le marché, encaissent les taxes. On y rencontre les consuls. Les gens de la maison comtale vont s'y fournir en denrées alimentaires. On profite de la venue en ville pour aller chez le prêteur d'argent si on est en difficulté : c'est la plupart du temps un marchand qui a fait une fortune souvent jugée trop rapide ou alors le Lombard derrière sa « casane ». On va aussi chez le notaire. Les notaires sont nombreux, les actes dont ils garantissent la véracité sont variés : testaments, contrats de mariage, mais aussi actes de vente, parfois pour une vache… Les actes du notaire Barthélémy Foris (début du XIVe siècle), enregistrés le samedi, nous ont permis de mesurer l'importance du marché de Montbrison en répondant à la question : d'où vient-on au marché ?

Le marché est aussi le lieu du grand spectacle des châtiments : dans l'actuelle rue du Marché les condamnés sont mis au pilori et les exécutions par pendaison s'y déroulent. Encore au XIXe siècle, le trajet des condamnés à mort venant de la prison pour être guillotinés place Saint-Jean passe-t-il par le marché…

Marché, histoire et patrimoine

L'importance du marché de Montbrison a survécu tout au long des siècles, toujours renaissant malgré la perte d'influence de la ville. Le marché a presque neuf siècles. Il s'est tenu sans interruption : cela fait au moins 45 000 marchés. Le marché est « le plus vieux monument historique de Montbrison » : nous le disions à nos élèves du lycée de Montbrison qui suivaient volontiers notre recommandation de le visiter. Ce marché montbrisonnais qui, encore aujourd'hui, s'étale dans la ville et en bloque la circulation, est un bel exemple de ces phénomènes de « longue durée » qui donnent un autre temps à l'Histoire. Il affirme la vocation commerciale traditionnelle de Montbrison et parfois, comme au Moyen Âge, les commerçants mettent-ils un étal devant leur propre magasin.

La Cité garde une conscience aiguë du caractère historique de son marché : les journées du patrimoine se sont, en 2009, organisées autour de son histoire. Les Archives nationales ont prêté à la ville de Montbrison l'original de la charte de 1308 par laquelle le comte Jean Ier a établi deux foires à Montbrison : le précieux document, transporté depuis Paris par deux documentalistes, a pris place dans une exposition consacrée aux foires et marchés de Montbrison du XIIe siècle à nos jours qui a eu lieu à l'hôtel de ville (septembre-octobre 2009) : exposition qui a eu un grand succès. Ce n'était pas l'affirmation d'une nostalgie mais la conscience d'une continuité.

Pour en savoir plus

Étienne Fournial, *Les villes et l'économie d'échanges en Forez aux XIIIe et XIVe siècles,* Paris, Les Presses du Palais-Royal, 1967.

[17e Printemps de l'histoire, 8-9 avril 2017, Centre social de Montbrison]